



Fiches projets de mobilisation collective pour le développement rural

21 lauréats pour 2018-2021
soutenus par le Réseau rural national et le FEADER

Lancé en janvier 2018 par le Réseau rural national, après une 1^{re} vague de 15 projets accompagnés entre 2015 et 2018, **l'appel à projets de mobilisation collective pour le développement rural (AAP MCDR) vise à soutenir des projets collectifs, nationaux ou interrégionaux, qui s'intéressent aux enjeux portés par le 2nd pilier de la PAC et aux mesures mises en place par cette politique pour y répondre.**

À la demande des membres du Réseau, le champ d'exploration thématique a été élargi à de nombreux thèmes pour ce nouvel AAP : développement des services à la population, transition énergétique et adaptation au changement climatique des territoires, développement des usages du numérique, égalité femme-homme et jeunesse en milieu rural se sont ajoutés aux 5 thèmes initialement retenus en 2015, gouvernance alimentaire locale, agro-écologie, économie sociale et solidaire, lien urbain-rural et économie circulaire qui seront approfondis.

En octobre 2018, 21 nouveaux projets ont été désignés comme lauréats, pour leur pertinence et leur qualité d'organisation. **Ces projets ont vocation à être utiles aux régions et à leurs réseaux ruraux régionaux.**

En effet, ils visent à améliorer la mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDRR), renforcer les coopérations au niveau national et stimuler la coopération sur les territoires, faciliter le partage d'outils, de méthodes et de connaissances, élargir les réseaux d'acteurs, voire en créer de nouveaux sur des thématiques encore peu explorées (lien urbain rural, égalité femme-homme, jeunesse en milieu rural...), ou à compléter la panoplie d'outils sur des sujets plus identifiés (agroécologie, gouvernance alimentaire, renouvellement des générations...). Tout cela pour favoriser l'innovation sur les territoires ruraux.

Vous trouverez des détails sur leurs actions et leurs productions prévisionnelles, les partenaires impliqués et les personnes-contacts dans les fiches suivantes.

Pendant les 3 prochaines années, ces projets vont représenter un budget total de 19,5 millions d'euros de dépenses et seront soutenus par le FEADER à hauteur de 8 millions d'euros, en contrepartie de 3,6 millions d'euros de crédits nationaux du MAA et du CGET et d'autant d'autres crédits nationaux provenant d'autres ministères et de collectivités territoriales.

Sommaire

STRUCTURES CHEFFES DE FILE	PROJETS	THÈMES	N°
ADRETS	AJITeR : Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux	Jeunesse/Formation et information/ Services à la population/ESS	01
APAD	Réseau ACSélérateur transition agro-écologique	Agro-écologie/Formation et information	02
APCA – AFAC	REUNIR-AF Réseau national pour l'afroforesterie	Agro-écologie	03
APCA – FNCOFOR	RENFORT : réseau national forêt territoires	Forêt et métiers du bois/Usage du foncier/ Transition énergétique et adaptation au changement climatique	04
APCMA	MADAME : Motiver et Accélérer le Développement des compétences des femmes de l'Agro-artisanat en milieu rural pour une Meilleure Égalité	Égalité femme-homme	05
Atelier Paysan	USAGER.E.S : innovation par les usager.e.s	Préservation et valorisation des savoir-faire locaux/Agro-écologie/ Égalité femme-homme	06
Avise	TRESSONS : territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies	Économie sociale et solidaire	07
CIAP PDL	#HAPPYTERR# Alliances paysannes innovantes et Territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole	Juste rémunération des agriculteurs/ Économie sociale et solidaire/Égalité femme-homme/Lien urbain rural/ Formation et information	08
Cirad	TransAgriDom : accentuer la synergie entre territoires et acteurs des réseaux d'innovation et de transfert agricole pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer	Agro-écologie	09
Familles Rurales Fédération nationale	PORT@iL Pôle Rural télétravail @nimation Intergénération Loisirs : un tiers-lieu, deux tiers de solidarité et d'Intergénération, développement de tiers-tieux associatifs en milieux rural	Numérique/Services à la population/ Accès à la formation et à l'information	10
FNAB	Mobilisation d'un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique	Agro-écologie/Transition énergétique et adaptation au changement climatique des territoires	11

STRUCTURES CHEFFES DE FILE	PROJETS	THÈMES	N°
FNC	VENAISON : projet national de capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier pour les territoires ruraux de France	Gouvernance alimentaire territoriale / Conservation et valorisation du patrimoine naturel	12
FNCUMA	ECLAT : expérimenter avec des collectifs locaux une agro-écologie territoriale	Agro-écologie	13
FMA	Animation nationale de l'expérimentation « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides »	Agro-écologie/Conservation et valorisation du patrimoine naturel/Juste rémunération des agriculteurs	14
InsTerCoop (Inovane SAS)	Le développement rural par la coopération : produire, mettre en œuvre et diffuser une connaissance nouvelle sur le « comment coopérer »	Stratégies locales de développement et coopérations territoriales	15
LEADER France	Access'R : accessibilité des services à la population en milieu rural	Services à la population/Stratégies locales de développement/Numérique	16
MRJC	JARA : jeunes acteurs du rural et de l'agriculture	Jeunesse/Accès à la formation et à l'information	17
Sol et Civilisation	Les territoires apprenants : répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural	Formation et information / Lien urbain rural	18
Terre de Liens	TERREAU : transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agriculture, usages	Agro-écologie/Usages du foncier, accès au logement/Formation et information/Égalité femme-homme	19
Terres en Villes	RnPAT saison 2	Gouvernance alimentaire territoriale / Lien urbain rural	20
VBMC	Mobiliser un réseau des projets de territoires ruraux du Massif Central (PTRMC)	Forêt et métiers du bois/Gouvernance alimentaire territoriale/Conservation et valorisation du patrimoine naturel/Numérique/Accès à l'information et à la formation/Préservation et valorisation des savoir-faire locaux	21

AJITeR

Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux

Chef de file : ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services)

Les objectifs et enjeux du projet

De nombreux territoires ruraux sont confrontés au défi de faciliter l'installation durable de ces jeunes adultes qui construisent leur parcours de vie entre 17 et 35 ans. Ces territoires doivent pouvoir appuyer leur action sur une compréhension plus fine des attentes et des pratiques en matière d'emploi, d'amélioration de la qualité de vie, d'accès aux services, et en matière d'approfondissement de la participation citoyenne.

La démarche des cinq membres du partenariat se fonde sur l'exigence urgente de se saisir de cet enjeu, dans un contexte marqué par la montée des inégalités sociales et territoriales. Pour cela, les associations partenaires vont, grâce à leur réseau, identifier de nombreuses initiatives en faveur des jeunes adultes dans leurs territoires pour les analyser et les mettre en réseau afin de faciliter le changement d'échelle et l'intégration dans les politiques publiques. Nous pouvons citer par exemple :

- **des expériences d'emplois pluriactifs**, d'organisations structurelles souples et inclusives, des activités liées aux technologies de la communication ;
- **les expériences inspirées des ressources territoriales** qui prennent en compte de façon nouvelle les capacités du territoire ;
- **le développement des espaces hybrides** (tiers-lieux, espaces de coworking, cafés lecture ou cafés jeux associatifs, épiceries associatives, etc.) qui inventent de nouvelles manières de vivre et travailler au pays ;

- **les initiatives solidaires d'accès aux droits et aux services** basées sur les expériences de mutualisation, de polyvalence et d'itinérance ;
- **les expériences de coopération** qui travaillent les complémentarités et la diversité jusqu'à des projets de territoire ;
- **les expériences de participation citoyenne** qui s'expriment et s'exercent dans des processus collectifs d'organisation publiques.

L'ensemble de ces initiatives montrent la vitalité du monde rural et de la jeunesse qui inventent des solutions et préfigurent le monde de demain. Mais force est de constater la fragilité de ces expériences et leur relative absence des grands médias. Le projet AJITeR s'engage à les mettre en visibilité pour une meilleure prise en compte par les politiques publiques locales ou nationales.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : CIPRA France (Commission Internationale pour la Protection des Alpes) ; CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement) ; UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) ; RECCA (Réseau des Cafés Culturels Associatifs)

RRR associés : RR Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; RR Cap Rural (région Auvergne-Rhône-Alpes)

Le déroulement prévisionnel

Notre travail s'articule autour de trois axes de travail : l'emploi et la formation, les services et la participation citoyenne. Nous avons réfléchi ces trois axes comme une suite chronologique dans l'installation ou le maintien d'un jeune sur un territoire rural :

1. l'emploi représente souvent une porte d'entrée à travers l'opportunité de venir s'installer sur un territoire ou de s'y maintenir s'il s'agit du territoire d'origine ;

2. les services constituent ensuite un élément important pour rester sur un territoire. Il faut que le territoire d'emploi soit couvert par un certain nombre de services (santé, mobilité, loisirs, culture, petite enfance notamment) afin que le territoire demeure attractif pour de jeunes adultes ;

3. enfin, une fois que les besoins en termes d'emploi et d'accès aux services sont satisfaits, arrive la question de la **participation des jeunes adultes à la vie de leur territoire**. En effet, les possibilités de s'investir dans les activités et de participer aux initiatives locales renforcent la notion d'inclusion et pérennisent le sentiment d'appartenance à un territoire pour les jeunes adultes.

Ces trois axes de travail vont constituer notre fil rouge au cours des trois années du projet. Ils permettront à la fois de jalonner et de structurer notre action. Nous concevons ainsi notre méthode de travail de la même façon que nous imaginons l'installation des jeunes adultes sur les territoires ruraux : de façon incrémentale et dans une logique de parcours.

Le quatrième et dernier axe repose sur **la restitution et la diffusion pour un changement d'échelle** et est primordial afin que les actions menées dans le cadre du projet trouvent une pérennité et une appropriation par d'autres acteurs afin de favoriser un changement d'échelle.

Les livrables prévus

Témoignages de terrain • Plateforme numérique • Outils de communication et rapports sur les démarches de chaque partenaire • Document de synthèse/brochure du repérage et de l'accompagnement des bonnes pratiques et des expérimentations réalisées • Base de données des politiques et dispositifs publics • Programme et bilan de sessions de formation • Court-métrage • Éductour, journée européenne dans le cadre de la semaine alpine • Brochure « Semaine alpine » • Documentation « Jeunes et cafés associatifs » • Document de synthèse global du projet et livre blanc

Événements prévus

Rencontres thématiques pour chaque partenaires • comité de pilotage associés à des événements de chaque partenaires • manifestation à la fin du projet

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Thomas Fauvarque
- **Structure** : ADRETS
- **Adresse** : 7 rue Bayard, 05 000 Gap
- **Téléphone** : 06 47 33 65 24
- **E-mail** : tfauvarque@adrets-asso.fr

Réseau Rural ACS

ACSélérateur de la transition agro-écologique

Chef de file : APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable)

Les objectifs et enjeux du projet

Mettre en œuvre collectivement les leviers pour développer l'Agriculture de Conservation des Sols :

- renforcer les actions locales menées par les collectifs d'agriculteurs, à travers des projets de territoire;
- assurer une dynamique nationale et territoriale autour de l'ACS;
- mutualiser les bonnes pratiques, transférer les savoir-faire pour progresser plus vite dans la maîtrise de ce système agricole;
- structurer les mécanismes nécessaires au développement de l'ACS (financiers, économiques, réglementaires, techniques);
- proposer des politiques publiques adaptées;
- communiquer, sensibiliser, échanger.

Les partenaires

Des acteurs qui se rassemblent aux cotés des agriculteurs, autour d'un objectif commun.

Partenaires financiers :

- des relais territoriaux : APAD 62, CER France Seine Normandie;
- des experts : Rittmo (fertilité des sols).

Autres partenaires : les 10 associations du réseau APAD, Sol d'Armorique, Trame (appui des collectifs), AFAF (agroforesterie) mais aussi Danone, Nestlé, Carrefour (participent au Collège des partenaires)...

RRR associés : Réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes

Le déroulement prévisionnel

Des actions en commun pour agir sur les différents leviers au développement de l'ACS :

AXE 1 : Accompagner une dynamique de réseau ACS dans les territoires en animant une communauté d'agriculteurs et de relais de l'ACS

- Structuration d'un réseau multi-acteurs
- Réunions d'échange et de concertation au niveau local et national
- Voyages d'étude pour les agriculteurs
- Appui à l'émergence, au montage et au financement des projets des collectifs d'agriculteurs, grâce aux mécanismes du réseau rural européen

AXE 2 : Faire progresser les connaissances de l'ACS pour en favoriser l'adoption dans les territoires en accompagnant techniquement les agriculteurs en ACS ou en transition

- Mutualisation et capitalisation des résultats techniques/clefs de réussite
- Échanges agriculteurs/chercheurs
- Outils pour les agriculteurs (guide, fiches techniques, veille...)
- Structuration de l'offre de formation agriculteurs/conseillers/formateurs
- Émergence de projets de recherche collaboratifs pour lever les freins techniques
- Journées d'échanges, interventions d'experts

AXE 3 : Identifier, proposer et mettre en œuvre les outils nécessaires à l'appui des agriculteurs/collectifs/techniciens de l'ACS

- Analyse et proposition de politiques publiques adaptées
- Mise en place de modalités d'accompagnement financiers/économiques des agriculteurs et des collectifs d'agriculteurs
- Proposition de cadre pour la valorisation des produits/démarches ACS

AXE 4 : Sensibiliser le monde agricole et la société civile (grand public, acteurs du territoire) aux principes et bénéfices de l'ACS et aux actions du Réseau rural ACS

- Animation et formation d'un réseau d'agriculteurs « ambassadeurs »
- Journées de sensibilisation (monde agricole, société civile, acteurs du territoire)
- Formation des plus jeunes (lycée agricole, universités)
- Fermes ouvertes/animation de salon, expositions, foires...
- Sensibilisation au niveau européen et international
- Outils de communication adaptés et efficaces

Les livrables prévus

Guides techniques et méthodologiques • Synthèse • Voyages d'études • Réunions de concertations • Réunions d'émergence de groupes • Veille • Rapports • Émergence de projets • Formation • Outils de démonstrations • Journées techniques • Dialogues sociétaux • Fermes ouvertes • Participation à des salons • Colloques • Conférences (F et Europe) • Séminaire • etc.

Événements prévus

Nombreux événements au niveau national ou régional (conférences, fermes ouvertes pendant les Journées du patrimoine SOL)

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Sophie Gardette
- **Structure** : APAD
- **Adresse** : Chemin du Midi, 21 450 Étormay
- **Téléphone** : 06 66 36 88 41
- **E-mail** : sophie.gardette@apad.asso.fr

REUNIR-AF

Réseau national pour l'agroforesterie

Chef de file : Chambres d'agriculture France (Assemblée permanente des chambres d'agriculture – APCA)

Les objectifs et enjeux du projet

Le projet de mobilisation collective pour le développement rural RÉUNIR-AF vise à développer l'**agroforesterie**, levier essentiel du projet agro-écologique pour la France. Il s'inscrit dans les objectifs du Plan de Développement de l'Agroforesterie, porté par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il a pour objectif de poursuivre la dynamique impulsée par le Réseau rural agroforestier français de l'AAP MCDR 2015. Les objectifs principaux de ce projet sont de :

- favoriser l'intégration des systèmes agroforestiers dans les politiques agricoles et dans les politiques d'aménagement (accompagnement, suivi et analyse de la mise en œuvre);
- valoriser et accompagner les projets agroforestiers en accompagnant notamment la création d'un dispositif d'animation régionale et nationale pour un concours des pratiques agroforestières.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : APCA, Afac-Agroforesteries, Chambre d'agriculture de Normandie, Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, CA de l'Aube, CA de la Nièvre, Mission Haies Auvergne, Office de l'environnement de la Corse, CA du Loiret-Cher, CA des Pays de la Loire, CA de Charente-Maritime, Arbres et Paysages 32, CIVAM PACA

Le déroulement prévisionnel

AXE 1 : Coordination, veille et communication

- Réunions mensuelles, séminaires semestriels, participation aux événements nationaux
- Communication régulière
- Gestion administrative et financière

AXES 2 ET 3 : Politiques publiques et systèmes agroforestiers (suivi, analyse et mise en œuvre)

- 1^{re} étape : réalisation d'une enquête auprès d'agriculteurs pour faire remonter les leviers et freins des politiques publiques actuelles (webinaire début 2019 pour présenter les résultats)
- Organisation de réunions thématiques auprès des réseaux régionaux d'opérateurs agroforestiers et mise en place de groupes de travail nationaux
- Publication régulière de fiches de lecture et fiches analytiques

AXE 4 : Valorisation et accompagnement des projets agroforestiers

- Septembre 2018-mars 2019 : mise en place d'un dispositif d'animation régional et national pour un concours des pratiques agroforestières
- À partir de mars 2019 : possible intégration du concours au Concours Général Agricole (CGA) dans la catégorie « pratiques agro-écologiques »
- Réalisation d'un guide d'accompagnement pour le montage de projets agroforestiers
- Animation des réseaux régionaux d'opérateurs agroforestiers pour valoriser et accompagner ces projets

Les livrables prévus

Documents/supports de communication : fiches, posters, communiqués • Actes des séminaires semestriels • Fiches de lecture et analytiques de la prise en compte des systèmes agroforestiers dans les politiques publiques • Guides d'accompagnement pour le montage de projets agroforestiers • Documents relatifs au concours des pratiques agroforestières

Événements prévus

Séminaires semestriels • Webinaire annuel • Présentation des lauréats du concours lors du Salon international de l'agriculture (février 2019) • Participation au Congrès mondial d'agroforesterie (Montpellier en mai 2019)

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Léa Lemoine
- **Structure** : APCA
- **Adresse** : 9 avenue George V, 75 008 Paris
- **Téléphone** : 01 53 57 11 49
- **E-mail** : lea.lemoine@apca.chambagri.fr

RENFORT

Réseau National Forêt-Territoires

Chef de file : Chambres d'agriculture France (Assemblée permanente des chambres d'agriculture – APCA)

Les objectifs et enjeux du projet

La forêt et sa filière constituent des enjeux essentiels du développement durable des territoires. À travers une gestion multifonctionnelle, les forêts françaises accueillent simultanément des usages divers et participent au développement des territoires de façon équilibrée et durable, dans les situations régionales spécifiques. Les acteurs des territoires ruraux, rassemblés autour des Chambres d'agriculture et des Communes forestières, structurent le monde rural, son économie, ses paysages et apportent leurs savoir-faire sur les problématiques forestières, la gestion des haies et du bocage. Ce projet de MCDR vise à accompagner les politiques publiques et à proposer des outils de compréhension et d'actions, notamment en termes de structuration du foncier, de pilotage des grands équilibres ou d'accompagnement de filières territorialisées.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : APCA, FNCOFOR, les Unions Régionales des Communes forestières (URCOFOR) de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie, de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté, du Grand Est et de Normandie, les Chambres régionales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie, de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est

Autres partenaires principaux pressentis : INRA, CRPF, FPNRF (Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France), Fransylva, SAFER, FRC (Fédération Régionale des Chasseurs)

RRR associés : Tous les réseaux ruraux régionaux sont concernés

Le déroulement prévisionnel

Le projet s'attachera à construire le consortium de Mobilisation Collective pour le Développement Rural en mettant en place les actions suivantes :

AXE 1 : Coordination, communication et mise en avant des travaux

- Coordination du programme
- Organisation de journées publiques thématiques et portage des outils de synthèse et communication sur le programme à l'attention d'instances nationales, d'acteurs territoriaux et du grand public
- Valorisation et communication pour et sur le programme : colloques, rencontres de RRR, du RRN, de l'ENRD...

AXE 2 : Accompagnement des politiques publiques territoriales

- Promotion des mesures des PDRR
- Analyse comparative, s'appuyant notamment sur les données de l'ODR, des mesures forestières dans les PDRR (programmes de développement ruraux régionaux)
- Concertation prospective en vue de la PAC 2020 : tour des régions et synthèses des retours des parties prenantes
- Participation à des rencontres thématiques européennes forêt-territoire

AXE 3 : Stratégies collectives de territoire pour agir sur le foncier

- Améliorer la prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme : recensement, analyse des expériences, proposition d'outils
- Outiller les territoires pour l'accompagnement de la structuration du foncier : test d'une méthode d'élaboration de stratégie foncière et construction de documents ressources

AXE 4 : Stratégies collectives de territoire pour accompagner les grands équilibres territoriaux

- Développer des méthodes et outils pour la recherche d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique : analyse des pratiques et outils, cartographie de sensibilité des peuplements et développement d'une méthode
- Construire une méthode pour la remise en gestion d'espaces pastoraux colonisés par des accrus forestiers
- Accompagner les collectivités à construire des projets de territoire favorisant la biodiversité forestière : études bibliographiques, synthèse et analyse du potentiel de richesse écologique, construction de fiches de préconisation

AXE 5 : Stratégies collectives de territoire pour mettre en place des filières territorialisées et des circuits de proximité

- Faire dialoguer des méthodologies de programmes territoriaux : projets alimentaires territoriaux & plans d'approvisionnement du territoire. Élaboration de propositions pour une approche combinée « Alimentation et énergie »
- Accompagnement et montage de filière bois locale toutes destinations : élaborer des préconisations pour le développement de filières bois construction et bois plaquette locales

Les livrables prévus

Plaquette de présentation du projet et kit de communication • Lettre d'information semestrielle • Actes de séminaires et journées publiques : foncier, grands équilibres, filières territorialisées • Document d'analyse comparative des mesures ayant un impact sur la forêt dans chaque PDRR et formulation de propositions d'adaptations du réseau « RENFORT » • Méthodologie reproductible et opérationnelle pour la définition d'une politique foncière forestière adaptée à son territoire • Méthode de prise en compte des dégâts de gibier et d'adaptation des plans de chasse • Itinéraires sylvicoles pour la mise en gestion d'espaces pastoraux • Guide pour la mise en gestion des espaces pastoraux • Fiches

de préconisation de gestion des espaces boisés pour favoriser la biodiversité • Scénarios de préconisation pour le développement de filières bois construction et bois plaquette locales • Documents de communication à destination des propriétaires forestiers et des collectivités

Événements prévus

3 journées publiques nationales de restitution et de partage de l'avancement des travaux du réseau (une par an)

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Guillaume Cloye, Lionel Viard
- **Structure :** Chambre d'agriculture France (APCA)
- **Adresse :** 9 avenue George V, 75 008 Paris
- **Téléphone :** 01 53 57 10 10
- **E-mail :** guillaume.cloye@apca.chambagri.fr, lionel.viard@apca.chambagri.fr

MADAME

Motiver et Accélérer le Développement des compétences des femmes de l'Agro-artisanat en Milieu rural pour une meilleure Egalité

Chef de file : APCMA (Assemblée permanente des chambres de Métiers et de l'Artisanat)

Les objectifs et enjeux du projet

L'objectif est de mieux comprendre les freins à la mixité professionnelle dans l'agro-artisanat en milieu rural pour ensuite développer et expérimenter des solutions adaptées. Plus spécifiquement, il s'agit :

- d'identifier les facteurs déterminants et les freins à la prise en compte de la mixité professionnelle ;
- relever les leviers pour développer l'égalité et la mixité professionnelle dans les entreprises agro-artisanales ;
- proposer et expérimenter des solutions innovantes dans des territoires ruraux ;
- hiérarchiser et déployer les expériences réussies et les actions innovantes.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : CMA du Rhône, CMA de la Drôme, CMA de l'Ardèche, Chambre d'agriculture du Rhône, Maisons familiales rurales d'Auvergne-Rhône-Alpes, Maisons familiales rurales de Provence-Languedoc

Le déroulement prévisionnel

Le projet dure trois ans, d'octobre 2018 à fin septembre 2021 et comprend les actions suivantes :

Action 1 : Réalisation d'une étude pour comprendre les facteurs déterminants et les freins à la mixité professionnelle

- **A :** Formulation du problème et élaboration de la méthodologie
- **B :** Collecte des données : sources statistiques nationales, enquêtes, entretiens, etc.
- **C :** Synthèse et analyse de l'état de l'existant

Action 2 : Conception et expérimentation de solutions innovantes sur les territoires ruraux

- **A :** Élaboration de scénarii d'intervention
- **B :** Mise en place expérimentale
- **C :** Validation des solutions innovantes

Action 3 : Hiérarchiser et démultiplier les acquis et actions innovantes

- **A :** Représentation schématique des résultats du territoire expérimental
- **B :** Appropriation et dissémination sur le territoire national

Les livrables prévus

Rapport d'étude complet sur l'ensemble des zones expérimentales • Rapport expérimental identifiant les forces et faiblesses de chacune des solutions mises en œuvre • Rapport final mettant en exergue quelques actions totalement opérationnelles à démultiplier • Kit de sensibilisation en faveur de l'égalité professionnelle

Événements prévus

Actions de sensibilisation sur le terrain (conception d'outils de communication) en milieu scolaire • Participation aux différents salons en lien avec ces thématiques au niveau local et national afin de valoriser cette opération

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Marie Sergent
- **Structure** : APCMA
- **Adresse** : 12 avenue Marceau, 75 008 Paris
- **Téléphone** : 01 44 44 43 80
- **E-mail** : msergent@apcma.fr

UsageR-E-s

Innover par et avec les UsageR-E-s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées

Chef de file : Atelier Paysan

Les objectifs et enjeux du projet

Autrement appelée ascendante, participative, horizontale et ouverte, l'innovation par les usages est un processus qui implique directement les usager-e-s dans la conception des innovations qui « naissent des pratiques des usager-e-s et se diffusent à travers des réseaux d'échanges entre usager-e-s »¹. Les usager-e-s sont producteurs d'une partie de la réponse innovante à leurs besoins², leurs valeurs.

UsageR-E-s poursuit l'action engagée par la MCDR USAGES, en décalant le regard des usages aux usager-e-s : futur-e-s paysan-ne-s, paysannes, paysan-ne-s en difficulté, entre autres. Créateurs et créatrices d'activité en milieu rural, petites entreprises en difficulté ou en transmission, aussi. Parler d'Innovation par les usager-e-s nous permet de souligner encore l'importance des paysans pour réfléchir l'agriculture, des boulangers pour parler du pain, des artisans pour réinventer leur métier dans les territoires, des jeunes pour trouver d'autres modes de faire en milieu rural.

Ce projet traite d'agro-écologie par la mise au point d'agroéquipements appropriés, maîtrisables par les paysans. De manière générale, il est question de **préservation et de valorisation des savoir-faire locaux**, voire de réappropriation de ces savoirs et compétences. Ces savoirs et savoir-faire permettent de retrouver une partie de la convivialité des outils³ et une certaine autonomie technique et financière, qui contribue à maintenir **une juste rémunération des**

agriculteurs. Enfin, nous parlons aussi d'**économie sociale et solidaire** pour le monde rural, dans laquelle « les acteurs de l'offre et de la demande coopèrent dans la conception, la réalisation et le contrôle de l'activité »⁴.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : le RENETA, le Réseau CIVAM, l'Atelier des Jours à venir, GAEC et Sociétés, Solidarité paysans, le Réseau des AMAP d'Ile-de-France, Cap rural

Partenaires conviés au comité de pilotage : FADEAR, InterAFOCG, FNCUMA, FRCUMA Rhône-Alpes, CIRAD, AgroParisTech, RTES, membres du Pôle InPACT national

RRR associés : le RRR Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les RR où auront lieux nos séminaires annuels

Le déroulement prévisionnel

Nos travaux s'organiseront autour des quatre axes :

1. Innover par et avec les usager-e-s. Il s'agit là du socle de notre projet, ce premier axe vise donc à documenter l'innovation paysanne et appuyer des dispositifs de R&D participative. De plus, il nous amènera à mobiliser les méthodes et outils au service des thématiques de réseaux partenaires, notamment l'accompagnement de futur-e-s paysan-ne-s, de paysannes ou encore de paysan-ne-s en difficultés.

1 D. Cardon. « Innovation par l'usage » Ambrosi, A. Peugeot, V. Pimentia, D. Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information, Édition C&F, Paris (2005).

2 Von Hippel E., *Democratizing Innovation*, The MIT Press, 2005.

3 Illich I., *La convivialité*, Seuil, 1973.

4 Demoustier D., Rousselière D., « L'économie sociale dans la structuration des activités de service : vers un dépassement des contradictions de l'organisation capitaliste du travail ? », Troisièmes journées d'études du LAME « Les transformations du capitalisme contemporain : faits et théories. État des lieux et perspectives »

2. Nourrir et se nourrir de la recherche par un travail avec des médiateurs scientifiques autour de différentes questions que définiront les partenaires en début de projet.

3. Ouvrir nos travaux à d'autres champs du développement rural : il s'agira de construire un cadre de réflexion pour les acteurs et les politiques publiques en confrontant nos stratégies d'accompagnement avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire autour de différents sujets comme la création ou la transmission d'activité, les entrepreneurs ou petites entreprises en situation de fragilité, etc.

4. Construire les COMMUNS du projet : cette construction s'appuiera sur deux leviers, d'une part des temps de construction de ces COMMUNS autour des moments collectifs partagés entre les partenaires et d'autres pour la création de contenus et outils, diffusés de manière libre et ouverte.

Les livrables prévus

Cahiers des charges d'outillages et de bâtis appropriés, détail des approvisionnements pour des répliques multiples en autonomie • Ressources nécessaires à la construction d'un cadre de travail pour les technologies appropriées • Ressources méthodologiques à destination des acteurs du développement rural pour favoriser l'innovation par et avec les usager-e-s dans les territoires • Plans et tutoriels d'outils/bâtis (plans, photos, vidéos, textes, lien, graphisme...) accompagnés, et mise à jour des plans des outils déjà validés au rythme du retour des contributions • Cartographies des acteurs et groupes accompagnés • Chroniques des innovations paysannes issues des TRIPs • Recueils thématiques d'innovations paysannes • Enrichissement de l'exposition « Des communs en exposition » • Modules de formation multi-acteurs pour l'accompagnement d'acteur-trice-s du monde agricole et rural

Événements prévus

Une semaine de travail commune marquera chaque année du projet avec des objectifs particuliers : une formation pour libérer les imaginaires en Rhône Alpes (décembre 2018), un voyage d'études en 2019 et 2020 dans d'autres régions pour construire et partager les communs avant une diffusion par une exposition dont le vernissage marquera l'aboutissement de notre projet. Par ailleurs chaque année se tiendront un comité de pilotage élargi d'une journée ainsi que des ateliers pour avancer en collectif sur les thématiques travaillées.

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Thibault Duisit ou Marie Mardon
- **Structure** : L'Atelier paysan
- **Adresse** : ZA des papeteries, 38 140 Renage
- **Téléphone** : 07 85 41 99 02 ou 06 01 68 09 15
- **E-mail** : t.duisit@latelierpaysan.org/
m.mardon@latelierpaysan.org

TRESSONS

Territoires Ruraux et Économie sociale et Solidaire, Outils et Nouvelles Synergies

Chef de file : Avise

Les objectifs et enjeux du projet

Ce projet vise à analyser et renforcer l'impact de l'ESS sur les territoires ruraux en favorisant une meilleure compréhension de ses apports et potentiels d'innovation, en identifiant ses spécificités et potentiels, et en mettant en évidence les leviers de coopérations entre acteurs territoriaux, au service d'une transition écologique et solidaire facteur d'attractivité du territoire.

Plus particulièrement les objectifs de ce projet sont de :

- **identifier et valoriser l'apport de l'ESS** dans les territoires ruraux afin de promouvoir cette économie comme une solution durable pour les collectivités locales rurales ;
- **outiller les différents acteurs** (réseaux associatifs de développement rural, collectivités locales et notamment départements et intercommunalités, réseaux d'accompagnement et de formation...) sur les ressources et apports possibles de l'ESS, et **sensibiliser les réseaux d'acteurs de l'ESS** aux spécificités et potentialités de l'ESS en milieu rural ;
- **renforcer les coopérations** entre acteurs de l'ESS et collectivités rurales, et entre collectivités, afin de créer des écosystèmes territoriaux favorisant l'émergence et la consolidation de dynamiques et d'initiatives de l'ESS dans les territoires ruraux ;
- **appréhender le rôle du FEADER et des fonds européens**, notamment dans les GAL en faveur de l'ESS et les conditions d'une plus grande efficacité de leur mobilisation ;

- **faire des préconisations** pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans les outils de contractualisation en particulier ceux dédiés aux territoires ruraux, et les programmes opérationnels des fonds européens, fonds structurels notamment.

Les partenaires

Partenaire technique et financier : Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)

Autres partenaires : Groupe Caisse des dépôts (Banque des Territoires), Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et de Meurthe-et-Moselle, Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA), Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP), Familles rurales, chambres régionales de l'ESS des territoires d'expérimentation

RRR associés : Auvergne-Rhône-Alpes (Cap Rural), Grand Est, Nouvelle-Aquitaine

Le déroulement prévisionnel

- Septembre 2018-janvier 2019 : lancement, mise en place du comité de pilotage et état des lieux
- 2 avril 2019 : 1^{er} séminaire d'échanges
- Février-juin 2019 : conception des premiers outils ressources
- Juillet 2019-juin 2020 : expérimentation des outils, organisation de 2 premiers séminaires territoriaux et 4 sessions de formation-actions
- Juin-octobre 2020 : finalisation des outils, diffusion, organisation de 2 séminaires territoriaux
- Novembre 2020 : séminaire de clôture

Les livrables prévus

Une **lettre électronique semestrielle** • Un **outil de sensibilisation/plaidoyer** type « territoires ruraux et ESS » pour les collectivités locales rurales et l'ensemble de leurs partenaires • Un **kit de ressources, avec des fiches pratiques** leviers d'action, formes d'organisation de l'ESS et démarches inspirantes, projets, et des portraits de territoires • Des présentations de bonnes pratiques de départements et de régions en matière de soutien aux territoires ruraux

Événements prévus

Séminaire de lancement le 2 avril 2019 à Nancy • 4 sessions de **formation-action** entre juillet 2019 et juin 2020 • 4 **séminaires territoriaux** entre septembre 2019 et octobre 2020 • Un **séminaire** de clôture fin 2020

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Solène Jourdain ou Bérengère Daviaud
- **Structure** : Avise
- **Adresse** : 18 avenue Parmentier, Bât cour, 75 011 Paris
- **Téléphone** : 01 53 25 03 27
- **E-mail** : solene.jourdain@avise.org
berengere.daviaud@avise.org

#Happyterr#

Alliances Paysannes Innovantes et Territoriales pour Réussir le Renouveau du milieu agricole

Chef de file : CIAP PDL (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne Pays de la Loire)

Les objectifs et enjeux du projet

Le renouvellement des générations en agriculture est une question centrale de nos territoires. L'accueil de population extérieure au milieu est décisif et cette rencontre est à organiser entre ces nouveaux venus et le milieu paysan ses solidarités, ses réflexes, ses institutions. Cette rencontre, si elle est accompagnée et menée sous forme de mobilisation collective et multiacteur, est une force de créativité territoriale et agricole indéniable.

Cette mobilisation collective vise donc à développer des dispositifs solides et pertinents sur les différents territoires de l'inter région « Grand Ouest », répertorier cette créativité, l'amplifier et en faire des propositions pour enrichir les politiques d'installation, de coopération et de modernisation agricole que ce soit en amont de l'installation pour l'accès aux moyens de production des personnes Non Issues du Milieu Agricole (NIMA) qu'après au service de la pérennisation des installations hors cadre familial.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers :

- **National :** RENETA – FADEAR – CPE – CGSCOP – FNCUMA
- **Pays de la Loire :** ARDEAR PDL – CIAP PDL – CIAP44 – CIAP53 – CIAP49 – CIAP72 – CIAP85 – ESA Angers – FRCUMA Ouest
- **Bretagne :** CIAP22 – ETAP 35 – ARAP
- **Centre :** ARDEAR centre – CIAP en cours de création 2018 – FRCUMA Centre-Val de Loire
- **Normandie :** ARDEAR Normandie – CIAP 50

- **Nouvelle-Aquitaine :** Champs du Partage – Trebatu

RRR associés : Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire (Oxygen) et Pays de la Loire

Le déroulement prévisionnel

AXE 1 : Déploiement et professionnalisation des outils/développement mutualisé/stratégie d'intégration dans les institutions régionales, de lobbying et de communication organisée à la croisée des réseaux nationaux et européens

- Mise en œuvre progressive et création de différents outils d'accompagnement dans les différents territoires
- Construction, animation et relais d'un plan de formation et d'échanges de pratiques ainsi que d'un développement mutualisé à la croisée des réseaux nationaux
- Construction d'une stratégie politique collective au service de l'évolution des politiques de soutien à l'installation des NIMA et leur pérennisation

AXE 2 : Fonds d'amorçage et Répertoire d'initiatives en faveur de l'accès au financement et plus largement aux moyens de production pour les personnes non issues du milieu agricole

- Recherche action avec la Région, les banques, les partenaires ESS (France Active, Fonds de garantie, Caisse des dépôts..) et les collectivités locales pour la caractérisation du fonds d'amorçage régional
- Caractérisation des moyens de production et définition des stratégies individuelles et collectives d'accès aux moyens de production avec identification des points de blocages successifs
- Identification des leviers actionnés dans le cadre de l'accompagnement CIAP pour l'accès aux moyens de production et des mobilisations exemplaires
- Répertoire des germes d'initiatives collectives et territoriales ainsi que des initiatives structurées qui ont pris forme au sein des CIAP ou depuis la création des CIAP en suite de groupes d'appui locaux
- Développer un plaidoyer au service de l'accès aux moyens de productions favorisé par la profession agricole pour les NIMA et diffuser les initiatives emblématiques

AXE 3 : Observatoire des installations et des facteurs de pérennisation hors cadre familial (HCF)

- Construction en interrégion d'une méthode d'observation des installations hors cadre familial
- Caractérisation des solidarités familiales ou corporatistes qui participent de la pérennisation des exploitations dans les premières années qui suivent l'installation et en creux caractérisation des besoins spécifiques des jeunes installés hors cadre familiaux
- Observation et analyse des organisations territoriales de soutien pour compenser l'absence de solidarités familiales en suivi post-installation avec répertoires des initiatives
- Enquête complémentaire sur la prise en compte de l'équilibre vie familial et vie professionnelle dans nos accompagnements et son impact sur l'égalité femme-homme pour les projets accompagnés
- Préconisations pour les méthodologies et les politiques de suivi post installation en prenant en considération les problématiques spécifiques de l'installation hors cadre familiale et NIMA

AXE 4 : Recherche action sur le transfert de structure sociétaire de type SCOP en agriculture en vue d'améliorer la transmissibilité des exploitations, d'adapter les exploitations aux besoins des porteurs de projet non issus du milieu agricole, de proposer un statut social aux agriculteurs équivalents en termes de droits, de limiter le recours à l'endettement par le développement des fonds propres d'entreprises

- Analyse des freins sociaux, culturels et juridiques au développement des structures de type SCOP en agriculture
- Sensibilisation des agriculteurs au changement de pratiques économiques et juridiques par un jeu de simulation « Travailler en SCOP en agriculture »
- Identification et caractérisation des évolutions juridiques nécessaires
- Mutualisation des pistes de recherche au sein du réseau et pour faire le lien avec d'autres évolutions juridiques à obtenir en faisant le parallèle avec les CAE généralistes ou la CGSCOP

Les livrables prévus

Site internet • Témoignage de parcours de porteurs de projet • Analyse des politiques régionales d'installation et propositions d'amélioration • Modélisation et business plan d'un fonds d'amorçage pour des installations progressives • Répertoire d'initiatives territoriales pour l'accès aux moyens de production • Observatoire des installations HCF et analyse des facteurs de pérennisation • Jeu de simulation « Travailler en SCOP en agriculture »

Événements prévus

Participation et valorisation dans des événements nationaux des réseaux partenaires • Événement à mi-parcours • Colloque de restitution finale

Pour en savoir plus :

- **Personne à contacter :** Claire Lavaur
- **Structure :** CIAP PDL
- **Adresse :** 31 bd Einstein 44 323 Nantes Cedex 3
- **Téléphone :** 02 40 20 83 93
- **E-mail :** contact@ciap-pdl.fr

TransAgriDom

Accentuer la synergie entre territoires et acteurs des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français

Chef de file : Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)

Les objectifs et enjeux du projet

L'objectif principal du projet TransAgriDom est de faciliter et d'accentuer la synergie entre territoires pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français. Il s'inscrit dans les enjeux de triple performance économique, sociale et environnementale et cherche à articuler les 3 niveaux politiques européen, national et régional.

Le projet s'appuie pour cela sur les actions mises en œuvre dans les régions, dans le cadre des Réseaux d'Innovation et de transfert Agricole (RITA) et des groupes opérationnels du partenariat européen pour l'innovation (GO du PEI-Agri).

Les objectifs spécifiques du projet sont de :

- renforcer et enrichir le réseau en intégrant davantage les acteurs du développement rural (groupements d'actions locales, structures d'enseignement, parcs régionaux ou nationaux, groupements de défense sanitaire, structures membres des réseaux ruraux, etc.);
- faciliter les échanges, mutualiser les connaissances et les expériences par la mise à disposition d'outils et de formes d'animation adaptés et l'organisation de rencontres tant en terrain tropical que tempéré sur des thématiques d'intérêt partagé;

- réaliser des supports de communication, de connaissance, de conseil ou d'enseignement, qui contribueront à la mise en œuvre des PDRR;
- encourager la conception et l'utilisation de systèmes de production agricole innovants et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement;
- monter des projets collaboratifs inter-régionaux;
- contribuer à la définition des orientations des politiques locales et des programmes d'enseignement par l'apport de connaissances et de besoins issus du terrain, et par l'analyse comparative des programmes régionaux;
- faciliter l'intégration des territoires ultramarins au niveau européen.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Instituts et centres techniques métropolitains (Acta, ITAVI, IDELE, ITSAP) ou domiens (eRcane, IT2, Solicaz); chambres d'agriculture (Martinique, Guyane, Réunion); associations, organisations de producteurs, coopératives (ARP, FRCA, GDS, Coopadem, Assofwi); lycée agricole (Cocconi-Mayotte); le Parc naturel régional de Martinique

Autres partenaires : les autres structures parties prenantes des RITA, afin de renforcer les liens entre acteurs et entre territoires, et *in fine* décloisonner les territoires et favoriser le transfert par le partage d'expériences et de connaissances

RRR associés : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte

Le déroulement prévisionnel

Le projet est structuré en 6 actions et 23 tâches. Il est découpé en 2 phases de 18 mois chacune.

Action 1 : Coordination – Animation – Transfert

- Gestion administrative et financière
- Animation et gouvernance
- Organisation de rencontres et colloques
- Communication
- Transfert : outils et méthodes
- Europe – PEI et Réseaux ruraux régionaux

Action 2 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières végétales

- Utilisation des plantes de services
- Fertilisation des cultures et fertilité des sols
- Matériel végétal de qualité
- Les outils numériques au service de la protection agro-écologique des cultures
- Amélioration des systèmes de culture et pratiques culturales

Action 3 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières animales

- Santé, bien-être et utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires
- Les systèmes fourragers
- Génétique et valorisation de races locales
- Élevage et environnement

Action 4 : Mise en réseau des groupes opérationnels – Innovations techniques en filières apicoles

- Aspects sanitaires – épidémiologie
- Ressources alimentaires et qualité des miels

Action 5 : Des systèmes intégrateurs pour une agriculture durable – L'arbre au cœur des pratiques

- Les systèmes agro-forestiers de sous-bois
- Les systèmes agro-forestiers agricoles

Action 6 : Société, agriculture et ruralité

- Outils techniques et numériques au service de l'agriculture
- Perspectives de développement de l'agriculture biologique
- Agro-tourisme et agro-alimentaire
- Égalité sociale dans le monde agricole des DOM

Les livrables prévus

Comptes rendus des réunions d'animation et de gouvernance • Applications informatiques (forum, plantes de services) • Actes des rencontres et colloques • Plaquettes de présentation du projet • Productions liées au fonctionnement des groupes : fiches techniques, rapports de stage, inventaires, protocoles, etc.

Événements prévus

Rencontres du projet dans le cadre du Salon international de l'agriculture, 27 et 28 février, 1^{er} mars 2019, Paris • Rencontres du projet en Guyane, octobre/novembre 2019 • Rencontres du projet dans le cadre du Salon international de l'agriculture, février/mars 2020, Paris • Rencontres du projet en Guadeloupe, octobre/novembre 2020 • Rencontres du projet dans le cadre du Salon international de l'agriculture, février/mars 2021, Paris

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Jean-Marc Thevenin
- **Structure :** Cirad
- **Adresse :** Avenue Agropolis, TA B-DIR/09, 34 398 Montpellier cedex 5
- **Téléphone :** 04 67 61 58 22 – 07 85 38 63 82
- **E-mail :** jean-marc.thevenin@cirad.fr

PORT@iL

POle Rural Télétravail @nimation Intergénération Loisirs « un tiers-lieu, deux tiers de solidarité et d'intergénération »

Chef de file : Familles Rurales Fédération nationale

Les objectifs et enjeux du projet

Analyser et décrypter l'engouement du développement de tiers-lieux ; ces nouveaux « objets » entre aménagement du territoire et lien social, entre développement économique et révolution numérique, effet de mode ou réelle opportunité d'attractivité et de dynamisation pour les territoires ?

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Réseau Familles rurales, La Ruche (réseau de tiers-lieux et d'incubateurs), MRJC

Autres partenaires : AdCF (intercommunalités), AMF, ANNR, CNAF, La Croix Rouge, La Coopérative des tiers-lieux, Scop Accolades, cabinet Eexiste, MSA, RTE, RTES

RRR associés : Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire

Le déroulement prévisionnel

PORT@iL comporte 5 volets :

- Expérimentations
- Accompagnement, formation, outillage
- Étude, capitalisation
- Communication
- Pilotage, coordination (comité de pilotage)

Des travaux thématiques :

- La gouvernance du lieu
- L'animation : nouveaux métiers, nouvelles compétences, nouvelles formations
- Le modèle économique et les financements
- La communication et la mobilisation sur le territoire
- Les partenariats et les politiques publiques

Étude et décryptage de l'ouverture de 23 tiers-lieux sur 4 régions (Centre, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine) et **12 départements** (+ projets Croix-Rouge et MRJC).

Les livrables prévus

Diagnostiques • contenus/supports de formation • MOOC • tutoriels • outils méthodologiques • études (évaluation, impact) • rapports • recommandations • site internet • outils de communication et de promotion...

Événements prévus

2 boot camps (porteurs de projet) • 2 parcours de formation (animateurs) • 3 séminaires sur la gouvernance (administrateurs locaux) • 4 événements nationaux et régionaux (partage, diffusion)

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Éric Rossi, conseiller Europe et Territoires
- **Adresse :** 7 cité d'Antin, 75 009 Paris
- **Téléphone :** 01 44 91 88 88
- **E-mail :** eric.rossi@famillesrurales.org

Mobilisation

d'un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique

Chef de file : FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

Les objectifs et enjeux du projet

Développement d'un réseau national de parcelles, de fermes et de collectivités territoriales pour simuler et stimuler des améliorations de pratiques, de système de production, de mesures ou d'approches territoriales innovantes et performantes au regard de l'adaptation au changement climatique. Les différentes actions mises en place permettront, à travers un suivi, un accompagnement et une valorisation de démontrer leurs intérêts multiples (économiques, agronomiques, environnementaux, climatiques) et d'inciter aux changements sur d'autres fermes et d'autres territoires.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : FNAB; Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur; GABB32; Bio 46; Civam-bio53; Bio en Grand Est; Bio en Hauts-de-France; InterAfocg; Réseau Action Climat; GERES; Énergie Partagée

RRR associés : Réseau Rural Grand Est

Le déroulement prévisionnel

3 axes de déploiement technique pour mobiliser les réseaux d'acteurs sur des objectifs communs :

- **construction d'un réseau de parcelles** avec des objectifs de stockage carbone dans les sols à hauteur de 4 pour 1 000 et d'amélioration de la fertilité;

- **construction d'un réseau de fermes** avec des objectifs d'économie d'énergie et de résilience des fermes;
- **construction d'un réseau d'EPCI** avec des objectifs de production d'énergie renouvelable et d'alimentation durable.

Étapes suivies sur les 3 années du projet : état des lieux/préconisations concertées/mise en place d'actions d'amélioration/bilan final.

Face à l'urgence climatique, une communication au fil du projet, sur le déroulement d'une méthode commune mettra en avant le cheminement des actions. Cette communication à la fois technique et méthodologique a pour objectif de permettre à d'autres fermes et d'autres EPCI de s'approprier la démarche et de la démultiplier. En fin de projet, une communication spécifique mettra en avant les résultats et impacts des actions.

Le pilotage technique et administratif sera assuré par la FNAB (chef de file) fortement appuyé par Bio de PACA (coordinateur technique) pour œuvrer au bon déroulement du projet.

Les livrables prévus

Descriptifs méthodologiques transférables • Programmes des formations de mise à niveau et de montée en compétences • Fiches synthétiques de suivis et finales • Articles de presse • Pages Web spécifiques • Guide pratique pour les collectivités • Compte rendu des comités de pilotage et actes du séminaire final

Événements

Formations des acteurs sur les 3 axes de déploiement (ouvertes à des participants hors projet) • Visites de fermes et démonstration sur le terrain, réunions publiques d'information • Séminaire final

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Didier Jammes
- **Structure** : Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Adresse** : Maison de la Bio, 255 chemin de la Castelette, BP 21284, 84 911 Avignon Cedex 09
- **Téléphone** : 04 26 78 44 41 - 06 22 21 32 78
- **E-mail** : didier.jammes@bio-provence.org

VENAISON

Projet national de capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier pour les territoires ruraux de France

Chef de file : FNC (Fédération Nationale des Chasseurs)

Les objectifs et enjeux du projet

L'objectif principal de ce projet est de favoriser le développement de la valorisation de viande de gibier française en filière courte, dans un but de diversification des activités agricoles et rurales, de valorisation du patrimoine naturel, de développement du commerce de proximité et de restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique. Pour sa mise en œuvre, différents objectifs spécifiques sont identifiés :

- promotion des mesures FEADER mobilisables au sein des PDRR et des mesures inscrites dans les démarches de territoires LEADER par les GAL, pour des investissements en matière de valorisation de la venaison ;
- appui à la structuration de quelques filières locales de valorisation de venaison dans le respect de la réglementation sanitaire et de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ;
- réalisation d'actions d'information, de sensibilisation, de formation, d'actions caritatives ou d'opérations démonstratives afin de favoriser la mise en relation des professionnels de la commercialisation de la viande et d'amener les acteurs cynégétiques à mieux appréhender les aspects réglementaires et logistiques de la valorisation de la venaison ;
- capitalisation et transfert de connaissances et d'expériences à l'échelon national ;
- promotion de l'utilisation durable de la biodiversité et de la faune sauvage à travers la valorisation d'une ressource naturelle qu'est la viande de gibier,

comme vecteur de développement local, d'emploi, et d'économie sur les territoires ruraux et de contribution au maintien de l'équilibre entre le gibier et son habitat.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Fédération des Parcs naturels régionaux ; Centre national de la propriété forestière ; Office national des forêts ; Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ; Assemblée permanente des chambres de métiers et d'artisanat

Le déroulement prévisionnel

Le cycle d'action est prévu sur un peu plus de deux saisons cynégétiques :

- **Volet I :** Animation et gestion administrative du projet (septembre 2018 à décembre 2020)
- **Volet II :** État des lieux des filières existantes et des mesures PDRR et actions LEADER mobilisables (octobre-novembre 2018)
- **Volet III :** Appui à l'émergence de 5 filières opérationnelles et démonstratives (octobre 2018 à juin 2020)
- **Volet IV :** Capitalisation d'expériences organisation d'un séminaire sur Bruxelles (juillet 2019) et d'un atelier national (juillet 2020)
- **Volet V :** Communication et valorisation des acquis de janvier 2019 à décembre 2020.

Les livrables prévus

Un état des lieux des filières de proximité de valorisation de la venaison déjà en activité en France • Un état des lieux des mesures FEADER mobilisables au sein des PDRR et des mesures inscrites dans les démarches de territoires LEADER par les GAL • Un recueil technique de fiches méthodologiques de référence (ex de fiches : fiche réglementation sanitaire, fiche de bonnes pratiques ou charte d'engagement pour le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, etc.) • Un recueil de propositions notamment de nature réglementaire, administrative et technique afin de faciliter la valorisation de la venaison en filière courte en France • Un film sur la valorisation de la venaison à destination des parties prenantes et membres du réseau rural français • Un ensemble d'articles sur la valorisation de la venaison française, le développement rural et le réseau rural national diffusé par les réseaux des partenaires, la presse spécialisée et dans la presse quotidienne régionale et nationale

Événements prévus

Un séminaire européen en présence notamment de la DG Agri et de membres du Réseau européen de développement rural, un atelier national.

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Laurent Courbois et Éva Faure
- **Structure** : Fédération nationale des chasseurs
- **Adresse** : 13 rue du Général Leclerc,
92136 Issy-les-Moulineaux Cedex
- **Téléphone** : 06 70 31 92 42 et 06 20 36 27 74
- **E-mail** : lcourbois@chasseurdefrance.com
efaure@chasseurdefrance.com

ECLAT

Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale

Chef de file : FNCUMA (Fédération nationale des Coopératives d'utilisation de matériels agricoles)

Les objectifs et enjeux du projet

La transition agroécologique des territoires ruraux nécessite de s'appuyer sur des coopérations territoriales multi-acteurs, seules à même de préserver, gérer et développer les biens communs agroenvironnementaux¹ (eau, biodiversité, sol, paysages...). En France, des dynamiques collectives de transition agroécologique se développent entre agriculteurs et encouragées par les politiques publiques (déclinées du 2nd pilier de la PAC et nationales notamment). Cependant, pour intégrer une vision territoriale et multi parties-prenantes de la transition agroécologique, il convient d'innover dans la manière dont sont conçues et mises en œuvre les politiques publiques agroenvironnementales.

Pour cela, le projet ECLAT « Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale » propose d'expérimenter la conception, la contractualisation, la mise en œuvre et la gestion par une organisation collective territoriale élargie d'une transition agroécologique territoriale.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : TRAME ; Réseau CIVAM ; FRCIVAM Pays-de-la-Loire ; FADEAR ; France nature environnement

Autres partenaires : Fédération des Parcs naturels régionaux de France ; Forum des Marais atlantiques ; RMT Systèmes de cultures innovants ; Dominique Dron (Conseil général de l'Économie, ministère de l'Économie et des Finances, à titre personnel).

Le déroulement prévisionnel

Sur 3 ans (2019-2021), le projet prévoit :

- l'accompagnement et le suivi d'expérimentations conduites sur 5 territoires pilotes pouvant s'appuyer sur des coopérations entre agriculteurs et multi acteurs existantes, relatives à la construction, la mise en œuvre, la gestion et évaluation par des collectifs territoriaux multi-acteurs de politiques publiques agro-environnementales contribuant à une transition agroécologique territoriale ;
- une mise en réseau et des échanges d'expériences avec des initiatives et expertises européennes et françaises pouvant alimenter ces travaux ;
- une capitalisation partenariale, une mise en débat élargie et une diffusion des enseignements du projet.

Ces enseignements (conditions de réussite et de reproductibilité notamment) permettront d'alimenter l'élaboration des politiques publiques à venir (dans le contexte de la PAC 2020 et des prochains PDRR).

Les livrables prévus

Six éditions du Journal du projet (deux éditions par an) • Trois rapports d'expérimentation (annuels)

¹ Un bien commun agroenvironnemental peut être défini comme une ressource naturelle jugée importante pour une "communauté" donnée (ici les acteurs du territoire), qui peut être dégradée par l'activité de membres de la communauté, ici tout particulièrement par l'agriculture. On peut citer à titre d'exemple la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air, des sols...

Événements prévus

Six débats de proximité en Région • Deux visites d'étude en France • Un voyage d'étude en Europe • Une conférence de clôture

Pour en savoir plus :

- **Personne à contacter** : Anne Claire Pignal, chargée de missions Animation réseau/innovation
- **Structure** : FNCUMA
- **Adresse** : 47 rue Sedaine, 75 011 Paris
- **Téléphone** : 01 44 17 58 00
- **E-mail** : anne-claire.pignal@cuma.fr

Préservation

de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides

Chef de file : FMA (Forum des Marais Atlantiques)

Les objectifs et enjeux du projet

Suite à la publication en novembre 2017 du rapport « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides » rédigé par le CGEDD et le CGAAER, il a été décidé d'engager une expérimentation visant l'établissement de projets territoriaux durables engagés dans la préservation des milieux humides par le maintien d'un élevage extensif. Celle-ci est prévue sur une période de cinq ans à partir de 2018 et **visé à mettre les éleveurs au cœur d'un projet territorial de développement durable élaboré par l'ensemble des acteurs et porté par les élus territoriaux.**

Cette méthodologie repose sur les notions clés suivantes :

- approche territoriale, globale et systémique;
- prise en charge collective des questions d'intérêt général (gestion des niveaux d'eau, foncier, questions sanitaires, lutte contre les espèces invasives...);
- développement de systèmes d'élevage à l'herbe, économes en intrants, misant sur la qualité des produits;
- amélioration de la valorisation des productions en développant le bio, les circuits courts et la labellisation des produits;
- évolution des systèmes d'aides en proposant la mise en place de MAEC collectives et/ou le paiement pour services environnementaux.

Trois sites sont retenus car considérés prêts pour mener à bien cette expérience : **la Baie de Somme et la plaine maritime picarde, le marais du Brouage et les marais du Cotentin et du Bessin.**

Les partenaires :

Partenaires techniques et financiers : Le Syndicat mixte Baie de Somme/Grand Littoral picard, la chambre d'agriculture de la Somme, la chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, la communauté d'agglomération Rochefort Océan, la communauté de communes du Bassin de Marennes, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, la chambre d'agriculture de la Manche et l'INRA de Saint-Laurent-de-la-Prée

Autres partenaires : les agences de l'Eau Artois Picardie, Seine Normandie et Adour-Garonne

RRR associés : Normandie, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine

Le déroulement prévisionnel

L'expérimentation au travers de 3 thématiques présentées ci-dessous. Les actions se dérouleront en continu durant les trois ans du projet.

Thématique 1 : Eau

L'objectif sur cette thématique est de maintenir ou de mettre en place une concertation régulière entre acteurs concernés par cette gestion hydraulique afin d'aboutir à **la formalisation d'un programme d'entretien du territoire et d'un règlement d'eau accepté par toutes ces parties prenantes.** Il s'agira pour chaque site, de définir ou d'améliorer la mise en œuvre des outils de gestion collective de l'eau sur leur territoire.

Thématique 2 : Foncier

Plusieurs outils ou démarches sont envisagés sur les trois sites : la création d'une association foncière pastorale (la première en France en zone humide), l'accompagnement d'échanges parcellaires à l'amiable ou encore l'amélioration de la valorisation agricole du foncier publique.

Thématique 3 : Élevage

Adaptation des pratiques au milieu

Il est proposé ici, d'accompagner les éleveurs pour diminuer leurs charges à travers un système pâturant maîtrisé en favorisant les systèmes pâturant économes en intrants et qui valorisent la diversité des parcelles et la biodiversité inféodée. Cet axe de travail inclut, sur les sites pilotes, des échanges entre éleveurs, des études des valeurs fourragères des prairies, et la conduite de diagnostics technico-économiques et agro-environnementaux et la gestion du parasitisme.

Valorisation des produits

Ainsi, l'objectif de cet axe de travail est celui d'accompagner les éleveurs ou les collectifs d'éleveurs dans l'identification des outils les plus adéquats pour la commercialisation de leurs productions (favoriser la production de produits finis, certification « bio », labellisation/création d'une marque, ventes de proximité/projet alimentaire territorial).

Mesures agro-environnementales collectives et rémunération des services environnementaux

Avec l'expérimentation, l'objectif est de proposer une méthodologie d'une contractualisation collective et la mise en œuvre de MAE sur les sites pilotes. La contractualisation collective pourrait en effet redonner une image positive aux MAE et favoriser l'engagement des éleveurs pour des pratiques agro-écologiques innovantes, plus efficaces en termes environnementaux.

L'autre axe de travail est la notion de paiement des services environnementaux rendus par l'activité d'élevage extensif. De nombreuses structures travaillent déjà sur cette approche, il conviendra donc de créer des liens avec les groupes de travail existants sur le sujet pour identifier les actions concrètes à expérimenter.

Les missions principales d'animation du FMA s'articulent autour de 3 axes d'intervention :

- **Axe 1 :** Animation et appui au réseau d'acteurs engagés ou souhaitant s'engager dans la démarche d'expérimentation de l'élevage extensif en milieux humides pour favoriser et dynamiser une mutualisation inter-sites
- **Axe 2 :** Capitalisation, organisation, communication et diffusion des connaissances auprès de l'ensemble des territoires intéressés

- **Axe 3 :** Conseil et soutien auprès des décideurs dans les réflexions et l'élaboration de politiques agricoles et environnementales

Les livrables prévus

Fiches de synthèse des actions expérimentées et des bilans des projets menés par les sites pilotes • Support de diffusion des acquis de l'expérimentation • Création d'une plate-forme d'informations sur l'élevage extensif en milieux humides • Cahier des charges des MAE collectives et PSE à tester sur les sites pilotes

Événements prévus

Une rencontre annuelle des sites pilotes • Un séminaire de restitution

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Florence Thinzilal
- **Structure :** Forum des Marais atlantiques
- **Adresse :** 2 quai aux Vivres, 17 300 Rochefort
- **Téléphone :** 05 46 87 85 34
- **E-mail :** fthinzilal@forum-marais-atl.com

Le développement rural

par la coopération

Chef de file : InsTerCoop – Inovane SAS
(L'Institut des Territoires Coopératifs)

Les objectifs et enjeux du projet

La coopération est un levier de développement des territoires, et spécifiquement du monde rural. La revue *Nature* titrait récemment : « Comprendre l'évolution de la coopération est l'un des défis scientifiques les plus importants de ce siècle ». Il est alors indispensable de comprendre et d'apprendre à maîtriser ces conditions d'émergence, ce qui permet de la nourrir, de l'entretenir et de la renouveler, et de l'essaimer.

En prolongement des travaux menés par l'Institut des Territoires Coopératifs depuis 2015 sur la maturité coopérative, le projet vise à produire, mettre en œuvre, et diffuser une connaissance nouvelle sur le « comment coopérer », afin de contribuer au développement rural par la coopération.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : CGSCOP, FNCUMA, Coopérer pour entreprendre, RTES

Autres partenaires : RNMA (Réseau National des Maisons d'Associations)

RRR associés : Grand Est, Normandie

Le déroulement prévisionnel

Sur la durée du projet, l'Observatoire de l'Implicite mènera 4 itinérances territoriales d'un mois environ, à pied, à la rencontre d'une dizaine de collectifs : à l'automne 2018 de Charleville-Mézières à Dijon, au printemps 2019 en Auvergne, à l'automne 2019 en Normandie et Pays de la Loire et au printemps 2020. Le protocole de l'Observatoire de l'Implicite permet de développer une compréhension élargie des processus coopératifs. Au total, 40 à 45 collectifs coopératifs (CUMA, entreprises, CAE, collectivités, Réseaux ruraux, GAL...), acteurs du développement rural sur les territoires concernés, pourront ainsi mettre à jour les éléments facilitant ou freinant leur coopération. Par cette expérience, ces collectifs amorceront le développement de leur maturité coopérative avec des effets dynamisant pour le territoire traversé.

Ces itinérances permettront de répondre à la question de recherche : quels sont les principes d'action de la coopération qui déterminent les capacités d'émergence, de croissance, de transmission et d'essaimage d'une initiative coopérative ? Les partenaires pourront partager ces principes d'action au sein de leurs réseaux pour diffuser, à l'échelle du territoire national, cette connaissance nouvelle sur le comment coopérer.

Enfin, tout en long des itinérances, des conf'échanges sur la maturité coopérative seront organisées à l'attention du grand public, afin de propager la culture de la coopération. Un film documentaire sera également réalisé lors des itinérances, avec un sous-titrage en anglais pour une possibilité de diffusion européenne.

Les livrables prévus

1 rapport de recherche sur « comment coopérer » •
1 film documentaire sur la coopération • 4 jour-
naux d'itinérances territoriales • 5 réseaux natio-
naux pouvant déployer la maturité coopérative •
8 conf'échanges territoriales sur la coopération •
10 projections-débats sur l'ensemble du territoire
national • 40 à 45 collectifs initiant le développement
de leur maturité coopérative

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Patrick Beauvillard
- **Structure** : Institut des Territoires Coopératifs –
Inovane SAS
- **Téléphone** : 06 84 76 31 78
- **E-mail** : contact@instercoop.fr

ACCESS'R

ACCessibilité des ServiceS à la population en milieu Rural

Chef de file : LEADER France (Association LEADER France)

Les objectifs et enjeux du projet

ACCESS'R est un programme de capitalisation, de diffusion des bonnes pratiques et d'accompagnement des porteurs de projets autour de la thématique des services au public en milieu rural. Il s'inscrit dans le cadre des priorités de la politique de développement rural de l'Union européenne, favorisant l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et surtout le développement économique dans les zones rurales.

L'objectif du projet est de réaliser un travail de capitalisation de bonnes pratiques sur ce thème, en France et dans d'autres pays européens et d'en assurer la diffusion à grande échelle, afin de faciliter l'accès des services à la population dans les territoires.

Repérage des concepts innovants, recueil des informations, analyse des dispositifs et des plans de financement, permettront de participer à la dissémination de ces bonnes pratiques pour les démultiplier dans les territoires, à travers une double approche, locale et européenne.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Association Minervois Corbières Méditerranée, Association Ruralité – Environnement – Développement, Association Familles rurales Fédération départementale des Côtes d'Armor, Réseau espagnol de développement rural

Autres partenaires : Association Nouvelles ruralités, PÉTR Pays Saint-Brieuc, Parc naturel régional Livradois Forez, Association nationale des GAL bulgares, Communauté de communes Beauce Val de Loire, Conseil

départemental de la Gironde, Réseau rural national de Hongrie, Réseau national LEADER d'Estonie, Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne

RRR associés : Mayotte, Provence Alpes-Côte d'Azur

Le déroulement prévisionnel

Le projet, d'une durée de 3 ans, sera mené en trois phases.

AXE 1 : État des lieux et capitalisation de données

Ce premier axe, qui mobilisera chacun des réseaux des membres du projet, permettra de connaître et d'analyser l'adéquation entre l'offre et les besoins de services afin d'identifier les facteurs d'amélioration et les conditions de leur développement futur. Le travail consistera à recenser les bonnes pratiques sur le thème des services à la population en milieu rural, en France et dans d'autres pays européens, notamment dans le cadre du FEADER.

AXE 2 : Partage des données et promotion des bonnes pratiques

Le deuxième axe du projet promouvra les données collectées, tout en valorisant les pratiques innovantes en matière d'accessibilité des services à la population en milieu rural. La communication sur les résultats du projet sera l'un des objectifs principaux du programme de travail.

AXE 3 : Accompagnement de porteurs de projet

Volet opérationnel d'ACCESS'R, le troisième axe sera consacré à l'accompagnement des différents porteurs de projets (publics ou privés), à chaque étape, de l'idée à la mise en œuvre, avec un appui sur le financement dans le cadre du FEADER notamment et à travers le développement d'outils d'accompagnement méthodologiques.

Les livrables prévus

Une « boîte à outils » pour les potentiels porteurs de projet, dans laquelle ils trouveront des formulaires administratifs, des guides pour leur apporter une aide dans leur démarche, des documents types, des listes de contact, et des outils plus interactifs • Des documents techniques ou méthodologiques en format numérique ou papier à diffuser largement (plaquettes, flyers, guides, articles, sites internet, outils d'e-learning) • Des séminaires et ateliers d'échanges pour accompagner l'appropriation des résultats et inciter les acteurs locaux à proposer des projets multi-acteurs innovants et essaimer la méthodologie • Des articles dans la presse pour informer des initiatives collectives repérées et des innovations, etc.

Événements prévus

Séminaires • Visites techniques dans les territoires partenaires

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Monica Ronecker, coordinatrice du projet
- **Structure** : Association LEADER France
- **Adresse** : Mairie de Plœuc-L'Hermitage, Place Louis Morel, 22 150 Plœuc-L'Hermitage
- **Téléphone** : +33 (0)2 90 03 28 60
- **E-mail** : leader.monicaronecker@gmail.com

JARA

Jeunes Acteurs du Rural et de l'Agriculture

Chef de file : MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

Les objectifs et enjeux du projet

Les besoins principaux à l'origine de ce projet sont :

- un besoin d'informer les jeunes sur les enjeux du monde agricole, les politiques agricoles et l'agriculture afin de renforcer l'attractivité de ces métiers et de ce champ;
- un besoin de rapprocher les jeunes ruraux du monde agricole en testant plusieurs méthodes basées sur le faire et le vivre ensemble;
- un besoin de travailler sur l'installation agricole, le réseau et l'installation collective pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs dans leurs territoires.

Dans le projet JARA, nous répondons à ces objectifs en :

- faisant découvrir le monde agricole au grand public et plus spécifiquement à un public jeune issu des territoires ruraux;
- formant des jeunes issus des territoires ruraux à la question de l'agro-écologie;
- capitalisant nos expériences d'animation sur la découverte du monde agricole, l'alimentation et les produits agricoles;
- incitant des jeunes à devenir acteur de leur territoire rural par la réalisation de diagnostics partagés ou de séjours-diagnostics qui permettent de cerner la place de l'agriculture au sein d'un territoire;
- émettant des recommandations pour des ruralités inclusives et innovantes à travers le séminaire « Oser le rural! »;
- agissant pour que les jeunes agriculteurs soient au centre d'un réseau d'acteurs et se retrouvent moins isolés et en permettant une réflexion sur l'installation collective.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Les Jeunes Agriculteurs (JA)

Autres partenaires : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO), Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), Service de remplacement, GAEC & Sociétés

RRR associés : DRAAF de Bretagne

Le déroulement prévisionnel

Les trois axes du projet JARA sont : contribuer à une meilleure appréhension du monde agricole, sensibiliser un public jeune en facilitant sa participation et agir pour faire réseau en rural et autour des jeunes agriculteurs.

AXE 1 : Appréhender l'agriculture et son monde

- **Action 1. Rencontre internationale du Rendez-vous : parcours agriculture et installation :** Rendez-vous à Besançon (2-5 août 2018) et tenue des conférences et ateliers
- **Action 2. Mieux connaître le monde agricole par des formations et des voyages d'études**
- **Action 3. De la fourchette à la fourche :** favoriser la découverte de l'agro-écologie et de l'agriculture; agir pour sensibiliser les plus jeunes à une alimentation de qualité et de proximité : des cycles d'ateliers tournés vers l'agro-écologie seront mis en place sur les deux lieux d'expérimentation à Bressuire et Poitiers; organiser des ateliers d'échanges de pratiques sur l'animation autour de l'alimentation

AXE 2 : Sensibiliser les jeunes aux réalités du monde agricole et du développement rural

- **Action 1. S'informer et informer, la place des jeunes** : étudier la place des jeunes dans le secteur de l'information agricole ; faciliter la prise de parole des jeunes : liens avec la presse agricole pour préparer une rencontre entre les différents acteurs ; rédaction de recommandations et diffusion de ces recommandations auprès des acteurs de la presse agricole
- **Action 2. Favoriser la participation de jeunes sur des propositions agricoles** : réalisation d'interventions en milieu scolaire à partir du jeu des Agronautes pour structurer différentes propositions d'animation ; réalisation d'un livret autour des Rêves d'Installation et des initiatives sur l'installation
- **Action 3. Mieux connaître et comprendre les réalités des territoires ruraux et leur dimension agricole** : réalisation de plusieurs diagnostics de territoire par an et capitalisation de témoignages de jeunes

AXE 3 : Faire connaître, installer et accueillir en rural

- **Action 1. Colloque Oser le rural!** (janvier 2019) et travaux pour formaliser les propositions issues du colloque et les diffuser
- **Action 2. AgriCultTEUR du monde rural** : réalisation de l'enquête et collecte des données ; capitalisation de l'enquête et de la journée thématique pour élaborer une note sur « faire réseau dans son installation »
- **Action 3. L'installation collective, comment l'envisager et la valoriser** : travail avec les JA, GAEC & Sociétés et sur la capitalisation des divers expériences recensées dans leur réseau ; journée thématique sur « l'installation collective, comment l'envisager et la valoriser ? »

Les livrables prévus

Actes des tables-rondes et séminaires • Réalisation et édition des fiches pratiques des ateliers • Kit de formations (fiches pratiques pour différents âges et grand public) • Compte-rendu des formations et bilans des participants • Dossier de présentation des voyages d'étude (1 à 2/an) • Réalisation de projets sociaux par l'analyse des pratiques et de l'intérêt pour l'agro-écologie et l'agriculture par des jeunes et des publics moins sensibilisés • Recueil des bonnes pratiques d'animation pour une alimentation de proximité et de qualité • Recommandations pour une meilleure prise en compte du public jeune dans la presse agricole • Un dossier par an dans un journal national • Livret sur les Rêves

d'installation et initiations à l'installation • Un portrait de territoire via le diagnostic à l'échelle nationale par an • Témoignages de jeunes impliqués dans les diagnostics • 2 à 5 comptes-rendus de diagnostics locaux par an

Événements prévus

Parcours Agriculture du rendez-vous en août 2018 • Séminaire Oser le rural (janvier 2019) • Formations sur l'agriculture • Enquêtes sur l'installation collective • Intégration des agronautes en tant qu'outil pédagogique au sein de la MFR de Questembert

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Simon Coutand
- **Structure** : MRJC
- **Adresse** : 2 rue de la Paix, 93 500 Pantin
- **Téléphone** : 01 48 10 38 30 - 06 29 48 36 99
- **E-mail** : s.coutand@mrjc.org

Les territoires apprenants

Répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural

Chef de file : Sol et Civilisation

Les objectifs et enjeux du projet

La mondialisation économique, le développement du numérique et la généralisation de la robotique, ne sont que quelques facettes des profondes mutations sociétales en cours. Elles touchent les économies locales, les territoires, et la vie de leurs habitants. Pour ces derniers, les impacts du changement sont nombreux en terme d'activités et d'emploi, mais aussi en terme de parcours professionnels et personnels. Il devient de plus en plus nécessaire à chacun de pouvoir continuer à se former, à pratiquer une culture vivante et à acquérir de **nouvelles compétences** afin de toujours trouver sa place dans ce monde qui change.

Parallèlement aux trajectoires individuelles, les territoires s'organisent comme des lieux de vie pour tous, d'opportunités et de progrès. Ce faisant, ils peuvent devenir pour certains des espaces dans lesquels se créent des compétences utiles aux individus et stratégiques pour les entreprises locales.

Bien que le processus d'apprentissage en général ne soit pas fondé spatialement, il s'agit pourtant de se pencher sur les dimensions locales **de l'accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage**. Bernard Pecqueur (économiste et géographe)¹ pointait dès le milieu des années 90 le fait que l'espace n'est pas neutre dans la dynamique, il peut ainsi être un levier ou un handicap en fonction des territoires.

¹ Pecqueur B., 1996, « Processus cognitifs et construction des territoires économiques », *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, l'Harmattan.

Il s'agit pour nous d'identifier les mécanismes territoriaux innovants d'apprentissages qui contribuent à améliorer la résilience des territoires et sécurisent les parcours professionnels des individus. En d'autres termes ; quels sont ces mécanismes, comment fonctionnent-ils et sur quel type de territoire ?

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Institut de Formation des Cadres Paysans (IFOCAP), Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, le Pays de Fougères

Autres partenaires : Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN), le Comité Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie (CMA), l'Association des Centres culturels de rencontre, l'Association Lire...

Le déroulement prévisionnel

Le projet prévoit trois axes de travail :

AXE 1 : Capitalisation

- Recueil sous forme de fiches territoriales des innovations Territoires Apprenants en France et en Europe (très ponctuellement hors Europe)
- Séminaires interterritorial de travail avec l'ensemble du comité de pilotage du projet

AXE 2 : Communication

- Colloque thématique
- Soirées débats
- Rencontres apprenantes
- Mise en place d’outils de partage sur internet
- Guide pratique

AXE 3 : Transfert

- Accompagnements collectifs
- Temps de rencontre du Réseau rural national/régional
- Comité de pilotage

Les livrables prévus

- 1 guide pratique (version papier/version internet)
- 9 fiches territoriales des démarches innovantes
- 3 accompagnements collectifs (séminaires de travail interterritorial)

Événements prévus

- 3 colloques ouverts
- 3 rencontres apprenantes
- 3 soirées débats IFOCAP

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Truong Giang Pham
- **Structure :** Sol et Civilisation
- **Adresse :** 5 rue Joseph et Marie Hackin, 75 116 Paris
- **Téléphone :** 06 73 61 80 09
- **E-mail :** giang.pham@soletcivilisation.fr

Le calendrier prévisionnel de réalisation

Calendrier des réalisations		jan-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	déc-09	jan-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10	jan-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11		
Capitalisation	Audits et interview d'acteurs, bibliographie																																						
	Séminaire interterritorial										S&C																												Fougères
Communication	Soirées débats - Mardi de IFOCAP		IFOCAP																																				
	Rencontres apprenantes					Toulouse																																	
	Colloques thématiques																																						
	Mise en place d'outils d'échanges internet (LinkedIn, sites...)																																						
	Guide pratique																																						
Transfert	Accompagnement collectif par le groupe national																																						
	Déplacements Rencontres RR nationales et européennes																																						
	Groupes de travail des Réseaux Ruraux Régionaux / Nationaux																																						
	Comité de pilotage du projet (à rencontre physique et des points réguliers à distance)																																						

TERREAU

Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agriculture, Usages

Chef de file : Terre de Liens

Les objectifs et enjeux du projet

Ce programme fait suite **au premier projet MCDR AGIS** « Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles » (2015-2018) orienté sur les Innovations Sociales favorisant l'installation et la transmission agricole. Il doit permettre d'ouvrir nos champs d'investigation en nous appuyant sur nos expériences réussies, ce « terreau » favorable, un réseau dynamique pour permettre le renouvellement des générations sur les territoires ruraux. Le partenariat noué cherche à répondre aux objectifs suivants :

- assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices, et de toute personne souhaitant entreprendre en milieu rural, de responsables associatifs et d'habitant-e-s en milieu rural;
- renverser, à moyen terme, la tendance à la disparition du nombre d'actifs agricoles et la concentration urbaine et favoriser les interconnexions/interdépendances entre les milieux urbains et ruraux.

L'objectif est d'élargir le champ des acteurs, rendre leur participation légitime et de favoriser la co-construction et le dialogue avec la société civile pour un changement d'échelle et mieux contribuer aux politiques publiques, aux niveaux local, national et européen.

Nous faisons l'hypothèse que les acquis de nos expériences d'accompagnement de projets agri-ruraux ont un intérêt qui dépasse le champ de l'agriculture au sens strict. Ainsi nous axons notre projet sur l'étude et l'expérimentation de transferts à d'autres champs d'activités.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Réseau CRE-FAD, RENETA, Réseau CIVAM, RELIER, FADEAR.

Partenaires techniques : INRA LR, BASIC, SCIC L'Arban, AGTER, SOL, BASIC, FPH, FDF, Fondation Terre de liens, Associations Territoriales Terre de liens, Mains d'œuvres, ADIR.

Autres partenaires : ATAG, ENSAIA, FNAB, AMRF, CFPPA Montmorot, CITEGO, FN CUMA, GAEC & Sociétés, Hamosphère, InterAfocg, Le Lieu dit, Réseau des Cafés culturels associatifs, Villages vivants.

RRR associés : RRR AURA (Cap rural) et RRR La Réunion (SGH).

Le déroulement prévisionnel

Le projet s'articule autour de 5 axes :

1. Créer les conditions favorables à l'accueil de nouveaux arrivants

Adapter nos activités d'accompagnement à la création d'activités agri-rurales dans le contexte des réformes territoriales – Renforcer l'implication des collectivités dans l'installation agricole via le test d'activité en agriculture – Ingénierie de formation inter-associative autour de l'alimentation et la création d'activités agri-rurales – Le Convertisseur alimentaire local – L'accès à l'habitat pour les créateurs d'activités agri-rurales – Agriculture et environnement

2. Consolider l'accompagnement à l'installation agri-rurale : outils, méthodes, dispositifs

Développer les Parcours d'Accompagnement Multi Acteurs (PAMA) – Le développement des nouvelles formes coopératives en agriculture : CAE, SCIC, SCAEC... – Étudier, pérenniser et mettre en valeur de

nouvelles formes statutaires – Accompagner l'installation collective en pluriactivité rurale – La place des femmes dans la création d'activités agri-rurales

3. Identifier les transferts possibles et construire des passerelles entre projets agri-ruraux et autres activités

Boutiques Initiatives jeunesse – Espaces test culturels – Foncière culturelle et/ou sociale, Cœur de bourg – Lieux partagés d'accueil rural à vocation sociale – Tiers lieux.

4. Consolider un centre de ressources pour une gouvernance du foncier agricole concertée entre acteurs du territoire (agriculteurs, société civile, collectivités, etc.)

Capitaliser les expériences de Terre de liens et utiliser ses membres pour l'essaimage – Construire des analyses et projets communs avec les acteurs concernés par le foncier agricole – Diffuser les innovations et favoriser l'engagement des parties prenantes dans la gouvernance du foncier agricole

5. Favoriser l'accès à la terre et le développement de fermes agro-écologiques

Consolider les outils qui permettent l'accès au foncier agricole – Accompagner, sur les aspects fonciers, l'installation, la transmission et le maintien d'activités agricoles et agri-rurales participant à la transition – Accompagner les collectivités dans leurs démarches de protection des terres et de développement de l'agro-écologie et de systèmes alimentaires durables

Pour chaque axe thématique, le travail s'appuiera sur :

- **des groupes de travail thématiques, réunis deux fois par an en ateliers.** Ces groupes de travail pourront se réunir en région, permettant ainsi d'inviter les acteurs intéressés des Réseaux ruraux régionaux à présenter leurs travaux dans le domaine et/ou à participer aux échanges. Chacune de ces réunions fera l'objet d'un compte-rendu détaillé, diffusé aux partenaires impliqués dans l'axe thématique considéré. Un premier atelier par thématique sera organisé à l'automne 2018 entre partenaires du projet pour recenser les ressources et démarches existantes, repérer les besoins et préciser la planification du travail;
- **des ateliers spécifiques**, émanant des travaux en groupe, dont les modalités et la fréquence de réunion se définiront en fonction des sujets abordés et des acteurs à impliquer;
- **un pilotage partagé lors de chaque comité de pilotage.**

Les livrables prévus

Actes de chaque séminaire • Comptes rendus des réunions des groupes thématiques ou des ateliers spécifiques • Convertisseur alimentaire • Vidéos et montages audio • Guides • Articles • Fiches initiatives • Revue *Chemin de terre*

Événements prévus

Ateliers spécifiques sur le SIA 2019 à Paris • Séminaire thématique annuel d'approfondissement ouvert à l'ensemble des acteurs des réseaux ruraux au niveau national, régional et européen (ENRD) • Séminaire par axe thématique (2019 : axe 1/2020 : axe 2/2021 : axe 3). Le séminaire sur l'axe 1 « Accueil » sera organisé le 23 mai 2019 à Clermont-Ferrand

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Vincent Jannot
- **Structure :** Terre de Liens
- **Adresse :** 10 rue Archinard 26 400 Crest
- **Téléphone :** 09 70 20 31 44
- **E-mail :** v.jannot@terredeliens.org

RnPAT

Saison 2 (Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux)

Chef de file : Terres en Villes

Les objectifs et enjeux du projet

La gouvernance alimentaire territoriale et les relations entre villes et campagnes sont au cœur du projet du RnPAT. Pour cela, le RnPAT s'adresse aux acteurs de tous les territoires : ruraux de faible densité, ruraux sous influence urbaine et régions urbaines.

Le RnPAT saison 2 a pour objectif global de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes. La saison 2 poursuit trois objectifs stratégiques :

- Consolider la co-construction à tous les niveaux et entre les niveaux.
- Rééquilibrer la dynamique PAT au profit des territoires ruraux.
- Contribuer à la cohérence des politiques :
 - en développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,
 - en améliorant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles géopolitiques.

Début décembre 2018, lors de son séminaire de lancement, le RnPAT saison 2 met en réseau plus de 80 acteurs des 4 mondes (monde de l'État et des collectivités, monde économique, monde de la société civile et monde de la recherche) et des **6 champs des PAT : économie alimentaire, culture et gastronomie, nutrition santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement**.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : APCA ; Université Louis Lumière Lyon II ; Université de Nantes ; Résolis ; Réseau des Civam

Autres partenaires : FNAU, ADCF, Université Paris Ouest, Université Grenoble Alpes, chaire Unesco Alimentations du Monde SupAgro Montpellier, Conseil départemental du Gard, France urbaine, FNPNR, UnCPIE, CNFPT, Régions de France, ANPP...

RRR associés : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le déroulement prévisionnel

Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau

La sensibilisation à l'alimentation durable est l'une des étapes essentielles du déploiement et de l'appropriation des PAT par l'ensemble des parties prenantes d'un territoire. Le RnPAT en a fait un enjeu fort de sa seconde programmation : identifier les différents publics à sensibiliser, étudier et comparer des plaidoyers, coproduire de nouveaux argumentaires pour élargir le spectre des acteurs des PAT et contribuer au débat public sur l'alimentation durable.

Axe 2 – Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT

Quatre ans après le lancement du dispositif PAT par la LAAF, ce sont plus d'une centaine de démarches qui ont été initiées sur le territoire national, une vingtaine de PAT qui ont été reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux projets en phase d'émergence.

Se pose désormais la question de l'évaluation de ces projets et du dispositif « PAT » en tant que tel. C'est pourquoi, le RnPAT a fait de l'évaluation, l'une de ses grandes lignes directrices de la saison 2.

Axe 3 – Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT

Avec l'avancement des différents PAT, les besoins en accompagnement changent : outils, formations, méthodes pour les porteurs de projets (élus comme techniciens) comme pour les animateurs de réseaux et les structures d'accompagnement. Dans cette seconde saison, le RnPAT a pour ambition de poursuivre l'accompagnement des acteurs dans l'élaboration des PAT. Recenser les outils existants, capitaliser les savoir-faire des membres, co-produire de nouveaux outils, développer des programmes de formation qui permettront à tous les acteurs de monter en compétences et d'être davantage armés pour déployer les projets.

Le RnPAT mènera de plus une coopération expérimentale avec des réseaux régionaux de PAT et 2 RRR pour accompagner au plus près les acteurs des PAT.

Axe 4 – Innover dans les champs stratégiques des PAT

Par la mise en réseau d'acteurs aux profils variés et la création de synergie et d'émulation, les PAT, sont des espaces d'innovation autour de l'alimentation durable. Afin de contribuer à la créativité du dispositif PAT défini par la Loi de manière volontairement ouverte, le RnPAT saison 2 entend identifier, capitaliser et porter à connaissance les innovations et « pépites » observées dans les PAT. A travers le « PAT'lab », le Réseau ambitionne de se projeter dans trois sujets identifiés comme majeurs, en mobilisant la prospective : le modèle économique des PAT, la justice alimentaire et la planification alimentaire.

Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

Développés à différentes échelles (département, métropole, agglomération, territoire de projet de type parc ou pays, intercommunalités, etc.), les PAT nécessitent une mise en cohérence des politiques publiques liées à la question alimentaire, entre les différents territoires et aux différentes échelles. La seconde programmation du RnPAT sera marquée par ces problématiques de la coopération entre les territoires et de l'articulation des échelles : comment favoriser la cohérence des politiques locales, régionales et nationales ? Quelles complémentarités et quelles modalités de coopération entre territoires ? Entre territoires ruraux, périurbains et urbains ? Comment contribuer voire influencer la dimension européenne de la politique alimentaire ?

Les livrables prévus

Actes des ateliers séminaires et forum final • États de l'art • Fiches bonnes pratiques • Analyses comparatives • Outils méthodologiques : notes méthodologiques, autodiagnostic, outils d'accompagnement, modules de formation • Plaidoyer et contributions politiques

Événements prévus :

Séminaire de lancement le 04 décembre 2018 • Nombreux groupes de travail, ateliers et séminaires thématiques à Paris et en région • Forum final

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Serge Bonnefoy
- **Structure :** Terres en villes
- **Adresse :** CS 92608 Grenoble cedex 2
- **Téléphone :** 04 76 20 68 28 – 06 11 63 45 30
- **E-mail :** serge.bonnefoy@terresenvilles.org

PTRMC

Mobiliser un réseau des Projets de Territoires Ruraux du Massif Central

Chef de file : VBMC (Vivier Bois Massif Central)

Les objectifs et enjeux du projet

Notre projet s'est structuré autour de la volonté commune d'acteurs économiques et institutionnels du Massif central de **répondre aux enjeux du développement rural** et de mettre en avant des **spécificités du Massif central, en favorisant une approche transversale et qualitative du développement des territoires**. Il y a de réels enjeux de développement autour de :

- **la chaîne de valeur « Bois-forêt »** : construction, traçabilité, structuration de la chaîne... ;
- **la chaîne de valeur « Pierre naturelle »** : valorisation, construction, structuration... ;
- **la chaîne de valeur « Alimentation »** : les services alimentaires territoriaux, en s'appuyant notamment sur les PAT.

Il existe déjà des réseaux de projets territoriaux dans le Massif central en réponse à ces enjeux : TERRALIM, LAUBAMAC, VERTESENS, Les Démonstrateurs... Il semble donc important de les renforcer et d'impulser de nouvelles dynamiques, en favorisant la mise en réseau de ces territoires de projets à l'échelle du massif.

C'est pourquoi VBMC a décidé de construire un projet partenarial en se positionnant comme référent de la méthode de développement territorial spécifique à la construction des chaînes de valeur, accompagnateur à la formalisation du cadre opérationnel du territoire, appui à la mobilisation de ressources, développeur de nouvelles solutions. Dans ce contexte, il nous semble donc essentiel de se donner les moyens de :

- **mobiliser des acteurs économiques, territoriaux, institutionnels...** ;
- **travailler collectivement sur les enjeux, les axes stratégiques des chaînes de valeurs et des territoires** ;
- **mobiliser et constituer des groupes-projets filières et transversaux**.

Chaque groupe-projet territorial, composé *a minima* d'acteurs économiques et institutionnels, aura pour objectif d'entreprendre un gros travail de mobilisation, ce qui demandera un travail d'animation conséquent et des capacités à détecter, accompagner l'émergence de dynamiques positives pour le territoire concerné, afin qu'elles soient porteuses de **nouveaux modes de développement**.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : APAMAC (Association pour la Promotion de l'Artisanat du Massif Central) ; Association des terroirs viticoles du Massif central ; COFOR Massif central ; COR (Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien) ; PETR Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne ; CMA de la Haute-Vienne ; CMA du Lot ; CMA du Tarn

Autres partenaires : ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches) ; Ardèche Le Goût ; Communauté de communes du Saint-Affricain ; PNR du Morvan ; Artisans Bois Morvan (ABM) ; ABTMC (Association pour la valorisation des Bois des Territoires du Massif Central) ; Association Filière bois Haut-Languedoc Sud Massif central ; Association Granit et pierre du Sidobre ; Figeacteurs

RRR associés : Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF AURA)

Le déroulement prévisionnel

AXE 1 : Mise en place d'un réseau d'échanges

- Intégrer de nouveaux acteurs et projets
- Renforcer les capacités d'animation et d'ingénierie
- Créer de l'innovation dans les méthodes
- Faciliter la coopération et la transférabilité
- Articuler les différentes stratégies des territoires de projets
- Mettre en place une stratégie globale prospective

AXE 2 : Création d'une plateforme collaborative, la « box des PTRMC »

- Analyse en groupe des offres locales et nationales de plateformes existantes
- Identifications des besoins des partenaires
- Élaboration des premières hypothèses de fonctionnalité
- Vérification des premières hypothèses auprès d'un partenariat élargi
- Analyse des conditions de faisabilité
- Élaboration d'un cahier des charges
- Lancement de l'outil

Les livrables prévus

Comptes-rendus et documents d'appui ou documents produits pour les forums, conférences, journées à thèmes, ateliers, groupes de travail organisés par le Réseau • Calendrier d'ateliers/programme de formations des animateurs et d'acteurs des différents territoires • Contenu d'outils pédagogiques • Liste des solutions/outils numériques utilisés ou développés dans le cadre du Réseau • Descriptif des nouveaux partenariats, de nouvelles coopérations initiées dans le cadre du Réseau • Document d'évaluation quant aux travaux du Réseau/document prospectif portant sur l'avenir des territoires ruraux du Massif central au XXI^e siècle • Création de services numériques venant renforcer les chaînes de valeur et les territoires • Création de ressources formatives et informatives • Analyses qualitatives des usages des outils numériques collaboratifs • Outil support de communication vers des professionnels et le grand public • Création d'un espace collaboratif numérique • Liste des catalogues et outils créés

Événements prévus

Réunions de coordination « territoriales » jusqu'au 31 décembre 2018 • COPIL « Massif central » stratégique et de coordination au 1^{er} trimestre 2019

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Mathias Vermesse
- **Structure** : Vivier bois Massif central
- **Adresse** : 15-17, rue du Pré la Reine
63 100 Clermont-Ferrand
- **Téléphone** : 06 78 45 43 82
- **E-mail** : mathias.vermesse@vivier-bois-massifcentral.fr

